



Des sièges à prendre excitent les rivalités urbaines des UDC

ÉLECTIONS FÉDÉRALES • Les conseillers nationaux Bugnon et Veillon libèrent leurs sièges pour 2015. Les urbains qui les convoitent se pressent.



Bien que deux de ses actuels représentants à Berne, André Bugnon (photo) et Pierre-François Veillon, renoncent à briguer un nouveau mandat, le parti vise un cinquième siège au Conseil national. ARC

JÉRÔME CACHIN

L'UDC Vaud doit se choisir une stratégie et des candidats pour les élections fédérales de 2015. Elle se donne jusqu'au printemps pour conclure. Depuis hier, un ingrédient nouveau est arrivé: André Bugnon a confirmé qu'il ne se représentera pas. Pierre-François Veillon, l'a fait savoir depuis belle lurette. Les deux autres élus sous la Coupole, Guy Parmelin et Jean-Pierre Grin, souhaitent quant à eux rempiler. Pour les accompagner, les noms de Fabienne Despot, Claude-Alain Voiblet et Michaël Buffat circulent.

Le parti veut conserver ces quatre sièges tout en répondant à la poussée urbaine. Il y va de l'équilibre entre les UDC des villes et les «agris», comme les appelle la présidente Fabienne Despot. Un équilibre qui fait partie de la carte de visite du parti.

Aux dernières élections, en 2011, les «agris», donc, avaient conservé leur monopole sur les sièges de l'UDC Vaud. Leur nombre était certes passé de 5 à 4, au détriment de la seule femme, Alice Glauser. Mais aucun urbain n'avait réussi à percer leurs

lignes. Le quatuor Parmelin-Grin-Bugnon-Veillon allait ainsi durer quatre ans de plus.

Double départ

Avec le double départ d'André Bugnon et de Pierre-François Veillon, le glacié agrarien aura reculé de moitié pour 2015. Hier, en plus, l'UDC Vaud a affirmé vouloir reprendre le cinquième siège, perdu de peu en 2011. Si l'objectif se réalise, trois urbains feraient leur entrée au National. Les urbains dépasseraient alors les «agris»... Une petite révolution en terre vaudoise.

Mais Fabienne Despot, Claude-Alain Voiblet et Michaël Buffat, candidats potentiels au Conseil national, pourront-ils tous trois profiter des places laissées? Ou alors l'électorat rural sera-t-il assez fort pour les départager?

Guy Parmelin énumère les questions que le communiqué d'hier laisse ouvertes: «L'UDC présentera-t-elle un ou deux candidats aux Etats? Un sortant et un nouveau? Un homme et une

femme?» Il n'exclut pas d'être candidat, mais rappelle qu'il s'est déjà prêté deux fois à l'exercice. «Peut-être faudrait-il que nous présentions d'autres visages?» Une élection étant peu probable, tout candidat aura un rôle de tête de liste pour le National.

L'option d'une double candidature aux Etats pourrait calmer les tensions internes

Pour Guy Parmelin (qui n'a pas besoin de plus de visibilité pour être réélu), Despot, Voiblet et Buffat sont aptes au combat. Tout cela dépend aussi de l'ampleur de l'alliance avec le PLR.

Un avantage compétitif

Quoi qu'il en soit, le ou les candidats UDC au Conseil des Etats auront un avantage compétitif sur les autres candidats au Conseil national. Michaël Buffat, chef du groupe au Grand Conseil, se dit «à disposition» de son parti. Fabienne Despot, la présidente du parti, se veut prudente: «J'attends de

voir. Je n'ai pas pris de décision. Ma position est nuancée car je dois prendre des décisions qui concernent l'ensemble du parti», explique-t-elle. Claude-Alain Voiblet, lui aussi, n'y voit pas encore assez clair: «J'attends de connaître la stratégie. Pour l'instant je ne suis pas candidat.» Pour l'ancien président, «il y a encore trop d'inconnues».

Et parmi ces inconnues, il y a la manière dont les revendications des UDC lausannois – dont Voiblet fait partie – seront traitées par le parti. La première, non retenue selon le communiqué, consiste à doubler les noms des candidats urbains sur la liste officielle. La commission électorale du parti, explique Fabienne Despot, doit encore se prononcer sur cette revendication. Idem pour la deuxième: désigner les candidats avant la fin de l'année pour démarrer la campagne plus tôt. Sur fond d'inimitiés entre Despot et Voiblet, l'option d'une double candidature aux Etats pourrait contribuer à calmer les tensions internes. Reste à savoir si ces deux-là pourraient enterrer la hache de guerre assez profondément pour former un ticket crédible. I

RÉGION DE GRANDSON

L'association Vol au vent est dressée contre plusieurs projets d'éoliennes

ANTOINE MICHEL

Avec plusieurs grands projets de parcs éoliens, le canton de Vaud a la volonté d'assurer une partie de la production d'électricité grâce au vent. Néanmoins, ces ambitieux projets rencontrent presque instantanément des résistances. C'est le cas pour les trois projets de La Grandsonnaz (17 mâts), de Grandevent (7) et de Provence (17), localisés dans la région grandsonnoise, qui ont poussé certains habitants à fonder, le 4 septembre dernier, une association de lutte contre les turbines, appelée «Vol au vent – Jura Vaud Nord sans éolienne».

Son président, Pierre Cusin, explique que «l'objectif ultime est de sauvegarder le pay-

sage. En Suisse, nous n'avons pas beaucoup d'espace, rien ne justifie de le saccager». Pour arriver à ses fins, de gros efforts seront entrepris afin d'informer sur l'ampleur des projets. «Nous ferons aussi opposition aux permis de construire», annonce Pierre Cusin.

Cette nouvelle association peut compter sur la fédération vaudoise des anti-éoliens, Paysage libre Vaud, qui compte huit associations membres. Deux autres, en construction, s'y ajouteront bientôt. L'organisation faitière se chargeant du travail au niveau cantonal, «Vol au vent – Jura Vaud Nord sans éolienne» s'activera dans la communication de proximité. «C'est leur enjeu numéro un, assure Jean-Marc Blanc, secré-

taire général de Paysage libre Vaud. Mais l'association va avoir du boulot, car autour de Grandson, ce sont plus de 40 éoliennes qui sont projetées!»

La jeune association «Vol au vent – Jura Vaud Nord sans éolienne» compte pour l'instant vingt membres, résidant majoritairement dans la commune de Tévenon, qui sera la plus touchée par les turbines. Mais elle est ouverte à toute personne voulant militer en défaveur des projets en cours et futurs. «Beaucoup de personnes viennent se resourcer ou se promener dans le Jura. Le problème dépasse même la frontière», assure Pierre Cusin. LA RÉGION

LES ÉPINGLÉS

FRANÇAIS MODERNE

Sur son blog lundi, Stéphane Montabert, conseiller communal UDC de Renens, défendait le site internet des jeunes UDC suisses pour signaler les profs gauchos. Français d'origine, Montabert évoque ses profs: en maths, un «brillant», «ancienne école», «blouse blanche», et en histoire-géo, une propagandiste pro-chinoise «au maoïsme affi-

ché». Titre du billet: «De l'indoctrination (sic) politique à l'école». Le but des jeunes UDC, confirme l'auteur français d'emblée, c'est de «mettre un terme à «l'indoctrination» (re-sic).» Ok, ok, «indoctrination», c'est le mot anglais pour «endoctrinement». Et c'est ainsi que Montabert est un mec moderne, sur la question des langues. JC

C'EST GRATUIT

Caisse publique, énième round, avec un match Maillard-Parmelin, demain à La Télé. Alors que le ministre PS tente immédiatement de l'allumer, l'élu UDC contre-attaque: «Comme Monsieur Maillard, je passe beaucoup de mes soirées et, aussi, je ne suis pas payé pour faire ça. Je le prends avec plaisir pour aller contrôler... heu informer la population.» Dans les soirées Parmelin, c'est entrée libre sur présentation d'une carte d'identité? JC

GRAIN À MOUDRE

Parmelin n'aime pas les monopoles. Illustration, dans le même débat: «A l'époque, nous avions l'Administration fédérale des blés, je peux vous dire qu'elle travaillait pour 12 francs les 100 kg pour transporter le blé dans toute la Suisse, d'un

silos chez les meuniers, se souvient l'UDC. Maintenant que c'est privé, qu'il y a une certaine concurrence, on en est à moitié prix.» Mais pour transporter du blé en Suisse, on peut aussi compter sur les caisses privées... JC

QUESTION DE TRACÉ

Parfaite unanimité, mardi matin au Grand Conseil pour l'extension du RER vaudois. Syndique de Payerne, Christelle Luisier estime pourtant que dans ce dossier, majeur pour la Broye, «il y a des mesures qui ne sont pas encore ancrées dans le marbre». Ou peut-être disait-elle «enrées dans le marbre». Il faudrait vite graver ces mesures quelque part, sinon le naufrage du RER de la Broye va faire couler beaucoup d'encre. JC

EN BREF

BEX

Un randonneur perd la vie dans la région du Grand Muveran

Un randonneur de 67 ans a perdu la vie entre la cabane Rambert et Pont-de-Nant dans la région de Bex. Ce Suisse domicilié dans le canton de Berne a fait une chute d'une cinquantaine de mètres dans une ravine. L'homme était parti seul mercredi matin pour effectuer une randonnée en montagne dans la région du Grand Muveran, a communiqué hier la police vaudoise. Il a passé la nuit à la cabane Rambert et devait marcher jusqu'à Pont-de-Nant jeudi matin pour prendre ensuite le car postal et rentrer chez lui. Son épouse a signalé sa disparition jeudi vers 12h30. Des recherches ont immédiatement été entreprises. Son corps sans vie a été retrouvé au lieu dit pierre de la Diablesse, précise le communiqué. ATS

TRANSPORTS PUBLICS

Inauguration de l'extension de la ligne 25 des TL à Renens

Dès lundi, l'Ouest lausannois s'étoffera d'une nouvelle desserte en transports publics grâce à l'extension la ligne 25. Ce prolongement permettra de relier la Bourdonnette à Chavannes-Glycine via la gare CFF de Renens. La population est conviée samedi après midi à une fête d'inauguration sur la place de la Gare de Renens. La ligne 25 renforcera la desserte de la gare, en pleine transformation et modernisation, et sa connexion directe aux hautes écoles, ont indiqué hier les Transports publics de la région lausannoise (TL). Elle devient la première ligne TL est-ouest de l'agglomération, connectant les gares de Pully et Renens sans passer par le centre-ville, tout en se raccordant au métro M2. ATS

LAUSANNE

Remise en service lundi du M1

Bonne nouvelle pour les étudiants, notamment: le métro M1 à Lausanne circulera à nouveau lundi sur tout son tracé. Un incendie avait fortement endommagé des installations le 20 août, rappelent les Transports publics lausannois (TL). La fréquence de 5 minutes sera assurée aux heures de pointe, souligne le communiqué des TL. ATS